

11 Juillet 1994

Direction Départementale de
l'Équipement
Service Maritime
5, rue de la Cloche
BP 506
17018 LA ROCHELLE CEDEX

Réf. 0302-DEL/LR

OBJET : Port de La Pallice – Création de terre-pleins dans l'Anse St Marc

J'accuse réception en date du 21/06 de votre demande d'avis concernant la création de terre-pleins dans l'Anse St Marc à La Pallice.

Comme le précise l'étude d'impact, la création d'un panache turbide à partir des déblais utilisés pour constituer le corps de digue constituera la conséquence majeure de ces travaux sur l'environnement marin.

Il est dommage de ne pas disposer d'une simulation de la diffusion de ce panache. Néanmoins, j'estime que l'on peut s'en remettre aux conclusions du bureau d'étude en reprenant les recommandations de ce dernier :

– habillage du corps de digue par un géotextile jusqu'en pied d'ouvrage et enrochements à réaliser dès le début des travaux. Dans cette optique, travaux à effectuer de préférence à la belle saison;

– choix d'une qualité de géotextile adaptée pour prévenir les risques de déchirement par les enrochements et garantir une rétention efficace des particules solides des remblais,

Ces précautions étant prises, je n'émet pas d'objection à la réalisation des travaux envisagés.

Le Chef du laboratoire DEL

G. THOMAS

Copies : – M. le Directeur Départemental des Affaires Maritimes
(avec dossier en retour)
– DEL/AA-Brest